

avortements provoqués

Photos Pro
Tél: 0661.30.56.35

Guyon 19

1-introduction:

L'avortement criminel continue de constituer un fléau social, et la loi n'a pas réussi à le faire régresser de façon sensible.
Il se pratique dans toutes les classes de la société.

2. Définition:

• L'avortement provoqué : est défini comme un processus par lequel on met un terme à une grossesse avant que le fœtus soit viable.

• L'avortement non médicalisé « criminel » : est défini comme un avortement réalisé soit par des personnes n'ayant pas les compétences requises, soit dans un cadre ne répondant pas aux normes médicales élémentaires, soit les deux

3. Moyens abortifs :

3.1- Substances abortifs :

En réalité, il n'existe pas de substances abortives mais seulement réputées abortives .

3.1.1- Les toxiques végétaux :

-Apiol-La rue-La sabine -L'IF et le THUYA-L'armoise et l'absinthe-Ergot de seigle .

3.1.2- Toxiques minéraux :

-Le plomb -Le phosphore blanc ou cantharide-Le permanganate de potassium -Les sels de quinine-La neostygmine.

3.1.3- Substances hormonales :

- Les anti progestérone .
- Association analogue de la prostaglandine et anti progestérone
- Pilule du lendemain ou NORLEVO: Il s'agit d'une pilule contenant une dose élevée de progestatif après une éventuelle fécondation.

une administration de NORLEVO équivaut à la dose additionnée du progestatif de cinquante pilules contraceptives « MINIDRIL »(Lévonorgestrel). Cette grosse quantité d'hormones pourrait bloquer l'ovulation ou provoquer un avortement par le même mécanisme que le stérilet si elle est donnée à l'époque de l'ovulation.

3.2- Manœuvres abortifs :

Utilisées en cas d'inefficacité des moyens précédent, celles – ci peuvent être directes ou indirectes .

3.2.1- Manœuvres indirectes : Ont quelques chance de réussir.

- Exercices physiques
- Les injections vaginales : soit chaudes ou froides
- Traumatisme du col
- Coït répété
- Pétrissage énergétique de l'abdomen .

3.2.2- Manœuvres directes :

3.2.2.1- Sur l'œuf ou le fœtus :

- Les moyens : introduire à travers l'isthme un objet rigide pour faire une ponction des membranes .

Ces objets peuvent être Tige rigide, aiguille à tricoter, hystéromètre, perce membrane de l'accoucheur, le queue de lierre .

- Les doigts : sur une femme en position gynécologique .

- Aspiration :

- Curetage : pour les grossesses plus évoluées, par exemple à 12 semaines.

- Stérilet : ou dispositif intra-utérin (DIU).

- Injection intra – utérine :

- Solution : l'eau, l'eau de savon, eau de javel, l'eau de labarraque, teinture d'iode, l'eau oxygénée.

- Injection salée :

Pommade : interruptine , provocol , anti- gravidine .

• Avortement par naissance partielle :

3.2.2.2- Sur l'utérus :

Le but à atteindre est d'obtenir la contraction de l'utérus .

On peut utiliser , les tiges de laminaire , les bougies de Heggar , mais aussi les doigts ..

4- Diagnostic différentiel :

4.1- L'avortement précoce :

• La menstruation .

• Disménorrhée .

• Une hémorragie en rapport avec un cycle anovulatoire , kyste folliculinique .

• Hyperplasie de la muqueuse .

4.2- Diagnostic différentiel entre avortement provoqué et spontané :

L'avortement provoqué est le résultat de manœuvres directes sur l'utérus qui provoquent des lésions de violences .

• Lésions des organes génitaux :

Elles traduisent l'action directe de l'instrument abortif mais elles peuvent provenir d'un traumatisme accidentel , intervention chirurgicale destiné à réparer les conséquences de l'avortement.

• Lésions du vagin :

– Plaies des culs de sac par fausse route de l'instrument abortif qui peuvent aller jusqu'à sa perforation ; elles sont souvent associées à des lésions du col utérin .

– Lésions au niveau de l'isthme : fines ecchymoses longitudinales traduisent le passage de l'instrument abortif .

• Lésions du corps utérin :

– La perforation : c'est la lésion la plus caractéristique .

*Aspect : cratérimorfe et gangréneux ,parfois on trouve des corps du délit.

*La position de l'instrument du délit est variable : transfixiant le myometre , , soit dans le ligament large , pré du coecum , dans l'abdomen ...

*Les perforations sont généralement secondaire à un curetage .

*Les perforations secondaires au produits caustiques se présentent sous forme de zones nécrotiques recouvertes de fausses membranes .

*Toutes les perforations s'accompagnent d'infections utérines et d'hémorragie utérine source d'infarctus de l'utérus .

• Lésions de l'œuf et du fœtus :

– Dans l'avortement pathologique :il n'y'a pas de lésions de l'œuf sauf tardivement vers la 10 eme semaine .

– Dans l'avortement provoqué :on observe des décollement de membrane , soit par action directe , soit par hémorragie.

• Lésions de l'embryon : elles ont une grande valeur lorsqu'elles existent , surtout si elles ont été faites sur un fœtus vivant , elles siègent le plus souvent au niveau du front , à l'aisselle , et au plis inguinale .

5- Date d'interruption de la grossesse :

•L'examen de l'utérus de la femme vivante ou morte ne donne que des indications approximatives .

• L'étude du placenta , qui portera sur le volume , le poids , l'étendue de l'insertion , complété d'un examen histologique .

•L'examen du fœtus donne les meilleurs renseignements .

6. Complications de l'avortement:

6.1- les complications médico- chirurgicales :

- Infectieuses : cervicite , salpingite , endométrite.
- Stérilité , dyspareunie , GEU.
- Péritonite , occlusion.

6.2- les complications mortelles :

*Mort par inhibition:

*Mort par processus embolique : pulmonaire , cérébrale ou cardiaque , amniotique ,

Les embolies peuvent être gazeuses , liquidiennes , ou mixtes provenant de l'injection intra utérine du liquide ou par sonde d'aspiration .

*Phénomène de sanarelli-schwartzman :

Il s'agit d'une réaction allergique qui se manifeste par un état de choc et hémorragie secondaire a une infection (E.coli. méningocoque).

*Mort par complication rénale : Néphropathie interstitielle aigue , Nécrose bilatérale corticale

V-Conclusion :

La prise en charge des avortements provoqués passe d'abord par la prévention primaire (éducation sociale), et secondaire (contraception) car leur complications sont fréquentes et graves.